CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115143** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 06/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG EN COTENTIN 1987B00008

Siret : 339 898 140 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3051270

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 150033674 P 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 150033674 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SARL DUGARDIN

58 LA VIESVILLE LA BOURGEOISERIE
50340 SIOUVILLE-HAGUE

Téléphone : 02 33 52 90 82 **Fax :**

Portable : 06 12 49 55 21

Responsabilité légale :
DALMONT ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@dalmont.eu

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 902 921 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	04/06/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	2	04/06/2026
3143	Fenêtres de toit en pente		04/06/2026
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	4	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/06/2026 11:15

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025